

# La Ville de Chennevières-sur-Marne

## ANIMATEUR EVENEMENTIEL H/F



### EMPLOYEUR

Située à 15 km au Sud-Est de Paris, dans le Département du Val de Marne en région Ile de France et comptant 18 396 habitants, **Chennevières-sur-Marne** est membre de la Métropole du Grand Paris au sein de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA).

Surplombant la rive gauche de la Marne, **Chennevières** s'étend sur 5,3 km<sup>2</sup> et est bordée à l'Ouest par la Marne avec ses 42 km de voieries. La commune s'inscrit dans le prolongement de la plaine de la Brie. La Ville est inscrite dans un dynamisme d'investissements avec de grands projets sur l'espace public et ses bâtiments administratifs en approfondissant les enjeux des villes de demain, en valorisant son territoire pour le rendre toujours plus attractif.

### DOMAINE

Animation / Événementiel public

### CADRE STATUTAIRE

Vacataire – agent non titulaire saisonnier

### MISSION/ACTIVITES

L'agent participe à l'animation et à la bonne organisation de l'événement estival « Chennevières bouge l'été ».

Il/elle assure l'accueil du public, l'encadrement des activités et la sécurité des participants sur les différents espaces d'animation.

- Accueillir et orienter le public (enfants, familles, adultes)
- Animer et encadrer des activités sportives, manuelles et jeux en bois
- Assurer la surveillance et la gestion des flux sur les structures
- Veiller au respect des consignes de sécurité (âge, capacité, utilisation du matériel)
- Participer à l'installation, la mise en place et le rangement des espaces
- Garantir le bon état et l'utilisation du matériel mis à disposition
- Participer au bon déroulement général de l'événement

### COMPETENCE

#### Techniques :

- Connaissances en animation et encadrement de groupes
- Capacité à gérer des activités pour différents publics

## Relationnelles :

- Sens du contact et du service public
- Capacité à s'imposer et faire respecter les règles
- Esprit d'équipe
- Dynamisme et adaptabilité

## Organisationnelles :

- Autonomie
- Réactivité
- Respect des consignes

### RELATIONS FONCTIONNELLES

- Service Communication – Pôle Événementiel
- Équipe d'animation
- Public (enfants, familles, usagers)
- Prestataires éventuels de l'événement

### CONDITIONS D'EXERCICE

- Période de mission : du 15 au 24 juillet 2026
- Date limite de candidature : 15 juin 2026
- Réunion le 9 juillet 2026 (9h00 – 12h00)
- Travail en extérieur
  - Parc départemental de la plaine des bords
  - « La Colline », situé devant les locaux du Centre Municipal la Colline
- Horaires variables selon planning :
  - 13h00 – 21h00 (15 au 17 juillet)
  - 14h00 – 22h00 (20 au 24 juillet)
- Travail en équipe
- Forte interaction avec le public
- Repas du soir fourni par la collectivité
- Tenue fournie (t-shirt Ville)

### MOYENS TECHNIQUES

- Matériel d'animation (jeux en bois, matériel sportif et créatif)
- Structures d'animation événementielle
- Équipements fournis par la collectivité
- T-shirt d'identification du personnel
- Espaces extérieurs aménagés

**Adressez votre CV et lettre et motivation à :** Madame la Maire  
Service des Ressources Humaines  
Recrutement@chennevieres.fr

**Renseignements auprès de :** Recrutement@chennevieres.fr